



ANNEXE B

Autocertification de lavage d'embarcation non motorisée (à l'exception du lac Sacacomie)

Nom : _____

DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE

Je certifie m'être personnellement acquitté, avant la mise à l'eau de mon embarcation non motorisée, de l'inspecter, de la laver à une distance minimale de 30 mètres de tout plan d'eau et d'en avoir retiré tout organisme qui se trouvait sur sa coque ou sur tout autre équipement relié à l'embarcation. Je me suis aussi assuré de vidanger les contenants pouvant contenir de l'eau d'un autre plan d'eau avant la mise à l'eau de l'embarcation, et ce, à une distance minimale de 30 mètres de tout plan d'eau.

Signé à : _____

Date : _____

Signature : _____

**"Axé sur
le développement
durable"**